

MUNICIPALITE DE
CORBEYRIER

Rapport de gestion

2024

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| <u>01. ADMINISTRATION GENERALE</u> | <u>5</u> |
| 1.1 CONSEIL COMMUNAL | 5 |
| 1.2 VOTATIONS ET ELECTIONS | 7 |
| 1.3 MUNICIPALITE | 8 |
| 1.4 VISITE PREFECTORALE ANNUELLE | 8 |
| 1.5 SEANCES DES SYNDICS | 9 |
| 1.6 RENCONTRES INTERCOMMUNALES | 9 |
| 1.7 NATURALISATION | 10 |
| 1.8 PERSONNEL COMMUNAL | 10 |
| 1.9 STATISTIQUES DE LA POPULATION | 12 |
| 1.10 TOURISME | 13 |
| <u>02. FINANCES</u> | <u>14</u> |
| 2.1 ACTIVITES DE LA BOURSE | 14 |
| 2.2 ANALYSE DES COMPTES 2024 | 14 |
| <u>03. DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX</u> | <u>15</u> |
| 3.1 FORETS | 15 |
| 3.2 DOMAINES ET PATURAGES | 15 |
| 3.3 VIGNES | 16 |
| 3.4 BATIMENTS | 16 |
| <u>04. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME</u> | <u>18</u> |
| 4.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS | 18 |
| 4.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 19 |
| 4.3 ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX – VOIRIE | 20 |
| 4.4 PARCS ET CIMETIERE | 21 |
| 4.5 GESTION DES DECHETS ET DECHETTERIE | 22 |
| <u>05. ECOLE, FORMATION, ACCUEIL PETITE ENFANCE, CULTES</u> | <u>23</u> |
| 5.1 ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE | 23 |
| 5.2 CULTES | 23 |
| <u>06. SECURITE PUBLIQUE</u> | <u>24</u> |
| 6.1 CONTROLE DES HABITANTS | 24 |
| 6.2 GENDARMERIE | 24 |
| 6.3 SERVICE DU FEU | 24 |
| 6.4 PROTECTION CIVILE | 24 |
| <u>07. AFFAIRES SOCIALES</u> | <u>25</u> |
| 7.1 REPAS DES AINES | 25 |

| | |
|---------------------------------|-----------|
| 7.2 JUBILAIRES | 25 |
| 7.3 ASANTE SANA | 25 |
| <u>08. SERVICES INDUSTRIELS</u> | <u>26</u> |
| 8.1 SERVICE DES EAUX | 26 |
| 8.2 EGOUTS ET EPURATION | 29 |
| 8.3 ENERGIE | 29 |
| <u>09. CONCLUSIONS</u> | <u>30</u> |
| NOTES | 31 |

Z O N E I N T R O D U C T Z

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 93c alinéa 2 de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 et 34 de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, la Municipalité soumet, à votre approbation, le rapport de gestion pour l'année 2024.

Durant cette année, les membres de la Municipalité se sont employés à accomplir toutes les tâches qui leur ont été confiées de manière soutenue, dans un esprit de collaboration, de confiance mutuelle et de collégialité. La Municipalité s'est retrouvée avec plaisir tout au long des séances de l'année, pour accomplir les devoirs qui lui sont dévolus.

Les membres de l'assemblée délibérante et de la Municipalité ont pris leur travail à cœur.

Voyons maintenant, au travers des différents groupes de comptes, les éléments principaux qui ont marqué cet exercice 2024.

01. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a été convoqué à quatre reprises pour traiter les différents objets qui lui ont été soumis.

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2024

Jusqu'au 30 juin 2024

BOURNOUD Isabelle / Secrétaire (suppléante)
 BOURNOUD Pierre-Alain
 BOURNOUD Valentin / CoGest
 BUGNION Jean-Louis
 CHALET Sandrine
 CHARPIÉ Norbert
 CHARPIÉ Sandra / CoGest

 EMERY Claire
 GENILLARD Sylvain / Délégué ORPCI
 HENRY Jean-Paul / Président
 HENTSCH Vincent / Com. de recours / Délégué AERA
 LUTHI Morgane / Secrétaire
 MELET Alexandre / Vice-président
 MELET-MEUWLY Léonore
 MÉTRAUX François / Com. de recours
 MÉTRAUX Michèle / CoGest / Scrutatrice (suppléante)
 MINDER Stéphane / Scrutateur
 MOTTIER Claude
 NICOLIER Philippe
 OLLOZ Marie-Claude / CoGest / Scrutatrice
 PERRIN Antoine
 PERRIN Daphné / Présidente CoGest
 PITTEL Robin / Com. de recours
 RICHARD Thierry
 RISTORI Jean

 SUTER Julien / CoGest (suppléant)
 TAUXE Alexia / Déléguée SDIS / Scrutatrice (suppléante)
 TAUXE Marc / Délégué GFA
 VONNEZ Laure-Françoise

dès le 1^{er} juillet 2024

BOURNOUD Isabelle / Secrétaire (suppléante)
 BOURNOUD Pierre-Alain
 BOURNOUD Valentin / CoGest
 BUGNION Jean-Louis
 CHALET Sandrine
 CHARPIÉ Norbert
 CHARPIÉ Sandra / CoGest
 DÉNÉRÉAZ Sonia
 EMERY Claire
 GENILLARD Sylvain / Délégué ORPCI
 HENRY Jean-Paul / Président
 HENTSCH Vincent / Com. de recours / Délégué AERA
 LUTHI Morgane / Secrétaire
 MELET Alexandre / Vice-président
 MELET-MEUWLY Léonore
 MÉTRAUX François / Com. de recours
 MÉTRAUX Michèle / CoGest / Scrutatrice
 MINDER Stéphane
 MOTTIER Claude
 NICOLIER Philippe
 OLLOZ Marie-Claude / CoGest / Scrutatrice (suppléante)
 PERRIN Antoine
 PERRIN Daphné
 PITTEL Robin / Com. de recours

 RISTORI Jean
 SÉGUi Nathanaël
 SUTER Julien / CoGest / Délégué à l'intégration
 TAUXE Alexia / Déléguée SDIS / Scrutatrice
 TAUXE Marc / Délégué GFA
 VONNEZ Laure-Françoise

Préavis déposés en 2024

Les préavis sont des demandes de décision adressées au Conseil communal sur un sujet spécifique. Ils font généralement l'objet d'une étude par une commission ad hoc avant d'être soumis au vote de l'assemblée.

- N° 24-01** Relatif à une demande de crédit de CHF 88'359.00 pour le remplacement des fenêtres et des portes du bâtiment communal et du hangar communal et forestier. Accepté à la majorité, avec 4 abstentions.
- N° 24-02** Relatif au réajustement des indemnités des membres de la Municipalité avec effet rétroactif au 01.01.2024. Accepté à la majorité, avec 3 abstentions.
- N° 24-03** Relatif à une demande de crédit de CH 178'730.00 pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur la route de Boveau et la réfection des places de parc du bâtiment des Dents du Midi. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 24-04** Relatif à la mise en place d'une zone 30 km/h dans le village – Différé
- N° 24-05** Relatif au rapport de gestion – Année 2023. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 24-06** Relatif aux comptes 2023. Accepté à la majorité, avec 1 abstention.
- N° 24-07** Relatif à l'arrêté d'imposition 2025. Accepté à la majorité, avec 1 abstention.
- N° 24-08** Relatif à l'adoption d'un règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions Accepté à la majorité, avec 1 abstention – Refusé par la DGTL doit être modifié.
- N° 24-09** Relatif à une demande de crédit de CHF 43'133.00 pour la remise en état de la Route de Boveau à la suite d'un glissement de terrain. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 24-10** Relatif à l'adoption de la convention scolaire portant entente intercommunale sur l'enseignement primaire et secondaire entre les communes d'Aigle, Corbeyrier et Yvorne – Reporté.
- N° 24-11** Relatif à l'adoption d'un nouveau règlement et tarif sur les émoluments administratifs de l'Office de la Population. Accepté à l'unanimité, sans abstention.
- N° 24-12** Relatif au budget 2025. Accepté à l'unanimité, sans abstention.

1.2 VOTATIONS ET ELECTIONS

Le bureau électoral s'est occupé, en collaboration avec le Greffe municipal, des votations et élections suivantes :

03.03.2024 Votation fédérale (2 objets)

- ♦ Initiative pour une 13^{ème} rente AVS
- ♦ Initiative sur les rentes

09.06.2024 Votation fédérale (3 objets)

- ♦ Initiative d'allégement des primes
- ♦ Initiative pour un frein aux coûts
- ♦ Initiative pour la liberté et l'intégrité physique

22.09.2024 Votation fédérale (2 objets)

- ♦ Initiative biodiversité
- ♦ Réforme de la prévoyance professionnelle

24.11.2024 Votation fédérale (4 objets)

- ♦ Aménagement des routes nationales
- ♦ Droit du bail : sous-location
- ♦ Droit du bail : résiliation pour besoin propre
- ♦ Financement des prestations de santé

1.3 MUNICIPALITE

Au cours de l'année écoulée, la Municipalité a siégé à 40 reprises.

Certaines séances se sont tenues en présence de tiers, en avant-séance de Municipalité, ses membres ont pris part à de nombreuses rencontres en relation avec leurs dicastères respectifs et/ou missions spécifiques, tant à Corbeyrier qu'à l'extérieur.

La Municipalité s'est déplacée à plusieurs reprises à l'extérieur afin de traiter différents dossiers.

Répartition des dicastères et représentations – législature 2021- 2026

| | Dicastères | Représentation |
|--|---|---|
| TSCHUMI Monique Syndique Suppléant : M. Christian Roubaty | Administration générale – Personnel communal – Police des constructions – Aménagement du territoire – Bâtiments communaux – Mobilité/Transports | Chablais Région Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Assemblée des Syndics du District UCV |
| DIND Steve Vice-Syndic Suppléant : Mme Christine Christen | Routes – Signalisation routière – Eclairage public – Police – Naturalisations – Tourisme | AVCD |
| BOCHUD Guy Municipal Suppléant : M. Steve Dind | Forêts – Vignes – Affaires culturelles – Sociétés locales – Défense incendie – Protection civile – Cimetière – Service des inhumations – Temple et cultes | SDIS Chablais ORPCI GFA Paroisse d'Aigle-Yvorne-Corbeyrier AdCV |
| CHRISTEN Christine Municipale Suppléant : Mme Monique Tschumi | Finances – Economie – Affaires sociales – Déchetterie – Gestion des déchets – Instruction publique | SATOM ARASAPE ASANTE SANA AVASAD EMS Chablais |
| ROUBATY Christian Municipal Suppléant : M. Guy Bochud | Services Industriels – Service des eaux – Egouts – Epuration – Terrains et pâturages – Domaines de plaine – Energie | AERA Commission énergie du Parc Naturel Régional La Gruyère-Pays-d'Enhaut |

1.4 VISITE PREFECTORALE ANNUELLE

La visite de la commune prévue le 31 octobre par la Préfecture n'a pas pu avoir lieu cette année, car le Préfet du district d'Aigle, M. Régis Joly, a été démis de ses fonctions.

1.5 SEANCES DES SYNDICS

Les Syndics du district d'Aigle se sont rencontrés à quatre reprises durant l'année 2024 : le 28 février à Bex en présence de M. Alain Turatti, Directeur général de la DGTL, le 15 mai à Chessel en présence de Mme Isabelle Moret, Conseillère d'Etat et M. Luca Bigger, représentant de l'EVAM, le 25 septembre à Corbeyrier à la cabane de Béthusy, en présence des député/es et le 20 novembre à Gryon en présence de M. Pascal Brunner, Directeur de SeMo Chablais.

Le 25 septembre, la Syndique Monique Tschumi a lancé un cri d'alarme auprès des Syndics et des Députés du district pour leur demander leur soutien au sujet de la fermeture de la classe de Corbeyrier. À la suite de cette séance, trois députées du Chablais ont porté une interpellation au Grand Conseil.

Ils ont abordé, entre autres, les sujets suivants :

La préparation de la Journée des Communes vaudoises 2024 à Aigle, la communication des représentants communaux auprès de diverses associations, l'accueil et la gestion des gens du voyage, la CITAV, le projet "on en parle ?!" du CRPS.

Ils ont bénéficié des présentations suivantes :

- ♦ La Direction générale du territoire et du logement présentée par son Directeur général M. Alain Turatti, qui supervise les services de la planification cantonale, juridique et généraux et qui les directions des projets territoriaux, de l'aménagement, des autorisations de construire, du logement et du cadastre et de la géoinformation.
- ♦ La Répartition des bénéficiaires de l'EVAM dans le Canton de Vaud présentée par la Conseillère d'Etat, Mme Isabelle Moret et le représentant de l'EVAM M. Luca Bigger.
- ♦ Le Projet Immersio présenté par le Directeur de SeMo M. Pascal Brunner.

1.6 RENCONTRES INTERCOMMUNALES

La Municipalité a assisté aux rencontres suivantes :

- ♦ 07.02.2024 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, AG
- ♦ 08.02.2024 : OFISA, Rencontre
- ♦ 08.02.2024 : ARASAPE, Séance
- ♦ 20.02.2024 : DGE, Rencontre
- ♦ 19.03.2024 : Eglise évangéliste réformée vaudoise, Assemblée
- ♦ 21.03.2024 : SATOM, Assemblée des déléguées
- ♦ 27.03.2024 : Passeport-vacances Aigle, AG
- ♦ 22.04.2024 : Masterplan
- ♦ 23.04.2024 : ORPC, Conseil intercommunal
- ♦ 25.04.2024 : ASANTE SANA, AG
- ♦ 02.05.2024 : Romande Energie, Forum des Communes
- ♦ 02.05.2024 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Forum
- ♦ 04.05.2024 : YGN, Journée de la biodiversité
- ♦ 08.05.2024 : Chablais Région, Séance COPIL SRGZA
- ♦ 15.05.2024 : Réunion des Syndics
- ♦ 16.05.2024 : GFA, AG
- ♦ 22.05.2024 : ADCV, AG
- ♦ 24.05.2024 : La Forestière, 100ème anniversaire
- ♦ 30.05.2024 : Rallye du Chablais, Soirée officielle
- ♦ 12.06.2024 : SATOM, AG

- ♦ 12.06.2024 : Convention scolaire
- ♦ 12.06.2024 : EMS Chablais, AG
- ♦ 13.06.2024 : TPC, AG
- ♦ 20.06.2024 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, AG
- ♦ 03.07.2024 : Autorités du District, Rencontre
- ♦ 05.08.2024 : Armée Suisse, Prise du drapeau
- ♦ 09.08.2024 : Commune de Leysin, Rencontre
- ♦ 21.08.2024 : UCV, Séance d'information
- ♦ 22.08.2024 : Etat de Vaud, Révision PDCn
- ♦ 10.09.2024 : ORPC, Séance du Conseil
- ♦ 19.09.2024 : ARASAPE, Séance du Conseil
- ♦ 26.09.2024 : ARASAPE, AG
- ♦ 08.10.2024 : DGMR, Réduction vitesse
- ♦ 09.10.2024 : Plateforme-Jeunesse, AG extraordinaire
- ♦ 10.10.2024 : PNR, Forum des Communes
- ♦ 11.10.2024 : Gendarmerie, Remise des diplômes
- ♦ 28.10.2024 : Chablais Région, Séance COPIL SRGZA
- ♦ 31.10.2024 : VaudRando, AG
- ♦ 07.11.2024 : Divinum, Cérémonie d'ouverture
- ♦ 07.11.2024 : GFA, AG
- ♦ 13.11.2024 : PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, Conseil
- ♦ 20.11.2024 : GedeChablais, Séance
- ♦ 20.11.2024 : Réunion des Syndics
- ♦ 20.11.2024 : Chablais Région, AG
- ♦ 25.11.2024 : Etat de Vaud, Révision PDCn
- ♦ 26.11.2024 : Paroisse d'Aigle, Assemblée
- ♦ 28.11.2024 : Chablais Région, AG
- ♦ 28.11.2024 : ADCV, AG
- ♦ 28.11.2024 : ARASAPE, Séance
- ♦ 19.12.2024 : ASEMA, AG extraordinaire

1.7 NATURALISATION

Durant l'année, le greffe municipal a assumé les tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisation suisse, ordinaires ou facilitées. En 2024, un dossier a été finalisé.

1.8 PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal se compose comme suit :

- **Mme Ingrid Coppex**, secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants est entrée en fonction le 1^{er} mars 2024.

Greffé municipal

Les tâches principales dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction de la Syndique, sont les suivantes :

- ♦ Secrétariat de la Municipalité
- ♦ Politique d'information et de communication
- ♦ Information et coordination des services communaux
- ♦ Actes émanant de la Municipalité

- ♦ Naturalisation suisse, facilitée ou ordinaire et octroi de la bourgeoisie
- ♦ Relations intercommunales (conférences intermunicipales)
- ♦ Relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district
- ♦ Suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal
- ♦ Publications communales et rapport de gestion
- ♦ Réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité
- ♦ Archives communales et archives historiques
- ♦ Réservation des salles communales
- ♦ Coordination des activités culturelles et associatives
- ♦ Tombolas, lotos, permis temporaires

La secrétaire municipale représente la Commune au sein du Groupement des Secrétaires municipaux du district d'Aigle et du Canton de Vaud.

Contrôle des habitants et Bureau des étrangers

Les tâches inhérentes à l'Office de la Population, qui dépend du Service de la population de l'Etat de Vaud, sont les suivantes :

- ♦ Tenue du registre des habitants
- ♦ Procédures liées aux titres de séjour et d'établissement pour les étrangers
- ♦ Etablissement d'attestations diverses
- ♦ Etablissement des cartes d'identité
- ♦ Tenue du registre des chiens
- ♦ Rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance,
- ♦ Validation des signatures lors d'initiatives et de référendums

La préposée au contrôle des habitants représente la Commune au sein des Préposés au Contrôle des habitants de l'Est Vaudois, de l'Association Vaudoise Des Contrôles des Habitants et de l'Association Suisse des Services de l'Habitant.

➤ **Mme Marie-Claire Melet**, boursière en fonction depuis le 1^{er} février 1991.

Bourse

Les tâches principales de la bourse, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction de la Municipale Christine Christen, sont les suivantes :

- ♦ L'établissement des comptes annuels
- ♦ L'établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité
- ♦ L'aide à l'élaboration de préavis municipaux, pour la partie financière
- ♦ La planification financière
- ♦ La négociation, le renouvellement et le suivi des emprunts
- ♦ La gestion de la trésorerie
- ♦ Les saisies et les paiements des factures fournisseurs
- ♦ La facturation de taxe et de prestations diverses
- ♦ Le suivi des encaissements et du contentieux
- ♦ La gestion des salaires
- ♦ L'établissement des déclaration TVA, AVS, SUVA, LAA
- ♦ La gestion du portefeuille d'assurance
- ♦ Les annonces de sinistres auprès des compagnies d'assurance
- ♦ La gestion de la partie communale liée aux impôts : remises de contributions, frontalier, arrêté d'imposition

La boursière représente la Commune au sein des Groupements des Boursiers du district d'Aigle.

Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes sur différents points et à favoriser les échanges d'informations et le développement d'une formation continue.

- **M. André Roth**, employé de voirie et concierge depuis le 1^{er} juillet 2021, en fonction depuis le 1^{er} septembre 2011.
- **Mme Doris Nicolier**, remplaçante à la conciergerie en fonction depuis le 1^{er} septembre 2011.
- **M. Luka Susa**, fontainier et employé de voirie en fonction depuis le 1^{er} avril 2016 a cessé son activité le 30 novembre 2024.
- **M. Sébastien Mermod**, employé de voirie en fonction depuis le 25 avril 2022.
- **M. Bernard Vaudroz**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1^{er} avril 2018.
- **M. Glenn Garnier**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 15 décembre 2019.
- **Mme Florence Lüthi**, auxiliaire à la déchetterie en fonction depuis le 1^{er} avril 2022.
- **M. Julien Fischer**, employé de voirie et responsable du secteur de l'Eau en fonction depuis le 1^{er} octobre 2024.

1.9 STATISTIQUES DE LA POPULATION

A fin 2024, la population résidante permanente vaudoise atteint 855'700 personnes, soit 9'400 habitants supplémentaires (ou +1,1 %) par rapport à 2023. L'accroissement démographique est moins important que celui enregistré l'année dernière (+1,9 %). En termes relatifs, le taux de cette année est proche de ceux enregistrés entre 2020 et 2022.

La population étrangère représente 34 % de la population vaudoise. Entre 2023 et 2024, la population suisse s'est accrue de 3'000 personnes, soit +0,5 %. La population résidente de nationalité étrangère a, quant à elle, augmenté de 6'400 personnes, soit +2,3 %.

La population augmente dans tous les districts. Par rapport à 2023, le district de l'Ouest lausannois bénéficie de la croissance la plus élevée (+3,8 %). Sur les cinq dernières années (2020-2024), c'est aussi ce district qui enregistre la plus forte croissance (+2,2 %/an). Il est suivi par les districts de Broye-Vully (+1,8 %) et d'Aigle (+1,7 %). La plus faible augmentation est enregistrée dans le district du Jura-Nord vaudois (+0,8 %). Au 31.12.2024, la population de Corbeyrier était de 454 habitants (464 en 2023) et se composait ainsi :

| Suissets | | | | Etrangers | | | | Total | |
|----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|--------|----------|--|
| Hommes | | Femmes | | H+F | Hommes | | Femmes | | |
| total | dont 0-16 | total | dont 0-16 | | total | dont 0-16 | total | | |
| 195 | 31 | 206 | 23 | 401 | 32 | 3 | 21 | 5 53 454 | |

Résidences secondaires 11 inscriptions

Population étrangère Permis de séjour B : 19
Permis d'établissement C : 27

Départs et arrivées

En 2024, 29 départs et 25 arrivées ont été enregistrés.

Naissances

Durant cette année, 3 naissances ont été inscrites.

Décès

Toute notre sympathie accompagne les familles touchées par le deuil des 7 personnes décédées en 2024.

1.10 TOURISME

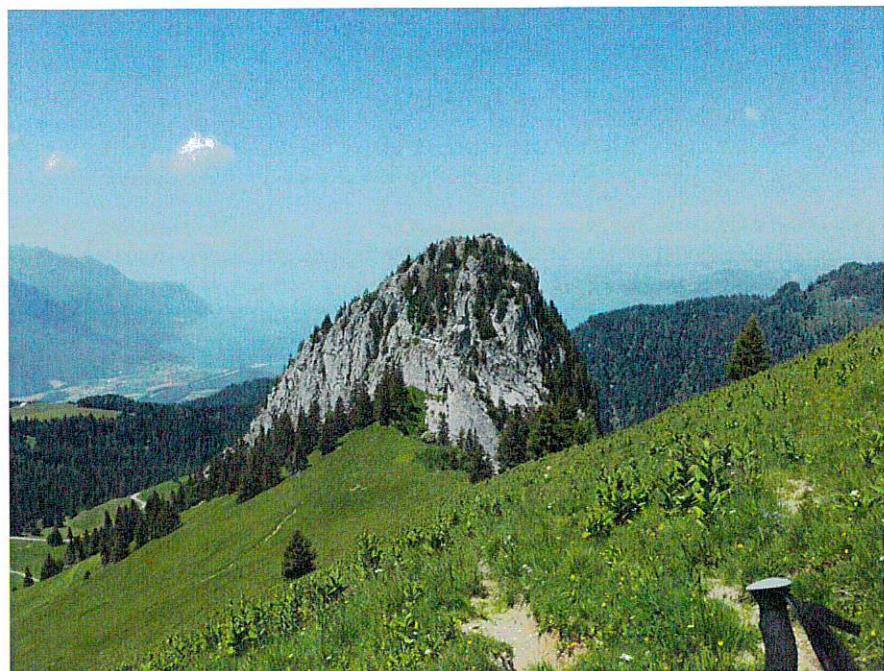
Vaud Rando

L'assemblée générale a eu lieu le 31 octobre 2024 au Sépey. La coordination entre la Municipalité et Vaud Rando est assurée par M. Steve Dind, Municipal, et deux baliseurs, le prénomme et Mme Claire Emery.

Chemins pédestres

La traditionnelle journée d'entretien des sentiers pédestres a eu lieu le 31 août 2024. Chaque année, de nombreux bénévoles, jeunes et moins jeunes, donnent de leur temps pour cette activité qui soulage le travail des employés communaux. Celle-ci sera reconduite les années à venir.

Les chemins pédestres ont été répertoriés par le Municipal, M. Steve Dind. Les travaux spécifiques à effectuer sur les différents itinéraires ont été recensés méticuleusement, à l'instar des plantes envahissantes à couper sur les trajets.

**Journal communal – Quand on parle du Loup**

Mme Aline Carrupt, responsable du journal Quand on parle du Loup, ayant démissionné, la Municipalité s'est tournée vers une agence spécialisée dans la rédaction et la conception de journaux communaux : Commune Agence.

Mesdames Stéphanie Simon et Nina Brissot ont mis alors tout leur talent pour que le numéro 12 puisse sortir à la fin de l'année. Cette édition était essentiellement consacrée au problème de la fermeture de l'école de Corbeyrier.

Entretemps, les informations officielles ont été communiquées à la population par le biais de tout ménage.

02. FINANCES

2.1 ACTIVITES DE LA BOURSE

Au cours de l'exercice 2024, la Bourse communale a continué à soutenir avec efficacité la Municipalité dans ses efforts visant à pérenniser l'équilibre des finances communales.

C'est ainsi que Mme Marie-Claire Melet, Boursière communale, a régulièrement établi, à côté des opérations usuelles de comptabilisation, de facturation, de gestion tant des salaires que du contentieux, un suivi des comptes et de la trésorerie.

La Bourse communal facture, entre autres :

- ♦ L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau
- ♦ Les services d'épuration et d'égout
- ♦ La taxe sur les déchets
- ♦ Les locations de la salle communale et du stand de tir
- ♦ Les taxe de séjour
- ♦ L'impôt foncier
- ♦ Diverses prestations fournies par la commune

2.2 ANALYSE DES COMPTES 2024

Le résultat des comptes 2024 se solde par un bénéfice de CHF 55'165.31 après amortissements et attributions aux réserves. Le budget établi en novembre 2023 faisait état d'un déficit prévisionnel de CHF 52'628.70. Le résultat final de ces comptes a bénéficié des remboursements sur les participations péréquatives et sociales 2023 et sur le mécanisme d'autofinancement des comptes liés par prélèvements dans les réserves (eau – égout – épuration – déchetterie – tourisme).

La marge d'autofinancement générée par cet exercice est de CHF 178'598.34.

Le montant total des emprunts au 31.12.2024 est de CHF 4'232'965.00 auquel s'ajoutera les prochains emprunts liés aux crédits d'investissements en cours, acceptés par le Conseil communal pour un montant total de CHF 461'863.00.

Le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 a été fixé à CHF 4'800'000.00.

Les dépenses d'investissements 2024 découlant des différents préavis avalisés par le Conseil communal ont été réalisés à hauteur de CHF 327'805.60. Ces travaux ont bénéficié d'un montant total de subventions de CHF 3'158.75 principalement liées à la réfection des chemins et des dessertes agricoles.

Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements figure dans le préavis municipal PM no 25-06.

03. DOMAINES COMMUNAUX

ET

BATIMENTS

3.1. FORETS

L'assemblée générale du GFA a eu lieu le 16 mai 2024 à Roche. M. Laurent Fivaz a présenté un rapport d'activités qui résume les chiffres et les points essentiels de l'année écoulée. Les comptes 2023, sont approuvés à l'unanimité.

Le budget 2025 a été accepté à l'unanimité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Yvorne le 7 novembre 2024.

L'assemblée générale est présidée par M. Guy Bochud, Municipal de Corbeyrier et le Conseil communal est représenté par M. Marc Tauxe.

Un biotope humide a été créé à Corbeyrier en février 2024, puis au mois de juin, le GFA a participé à la Journée de la biodiversité, en octobre, le poste d'observation aux Communailles touche à sa fin pour finir par la réalisation d'un canapé forestier à Roche en novembre dernier.

Les autorisations d'abattage suivantes ont été délivrées :

| Parcelle | Propriétaire(s) | Adresse | Essence(s) |
|----------|----------------------|------------------------|--------------|
| 351 | Ass. Les Alvéoles | Route de Boveau 21 | Un mélèze |
| 75 | Truan J.-Paul, succ. | Ch. du Bouillet 6 | Un pommier |
| 148 | Henry Jean-Paul | Ch. du Closel 2 | Un mélèze |
| 884 | Fagone Salvatore | Ch. de Luan 11 | Un épicéa |
| 844 | Hügli Emile, succ. | Ch. la Grosse Pierre 9 | Cinq épicéas |
| 379 | Tschumi Monique | Route de Boveau 22 | Un merisier |

3.2 DOMAINES ET PATURAGES

Domaine des Paqueys

Pollution de l'eau au domaine des Paqueys :

L'analyse de l'eau est à nouveau dans les normes à la suite des analyses pratiquées en avril 2024. De ce fait, l'étude de l'installation d'une mini station de traitement n'a pas été nécessaire.

Correction du Rhône 3 :

La parcelle touchée par la correction du Rhône a été achetée par le canton pour la somme de CHF 43'842.00.

Alpages

Les travaux liés à l'installation du passage à gué au chemin de Derrière la Terre à Luan ont été réalisés par la Commune de Leysin. Il est du devoir de cette dernière de protéger les installations de Corbeyrier en cas de vidange rapide du Lac de Chaux-de-Mont, qui joue le rôle de lac de retenue.

3.3 VIGNES

La Commune de Corbeyrier est membre de la coopérative "Artisans Vignerons d'Yvorne" (AVY). Les vignes sont louées, selon un bail à ferme viticole pour une durée de 18 ans à partir du 1^{er} novembre 2015, à M. Cyrille Bonjour, qui donne entière satisfaction.

L'épisode de gel qu'a subi le vignoble communal durant le premier trimestre de l'année, n'a permis de récolter que le 10 % de sa capacité. La récolte 2024 a été très mauvaise.

Chaque année une souscription pour le vin rouge et le vin blanc de la réserve des Robaleux est proposée à la population et aux résidents secondaires.

La Commune de Corbeyrier suit attentivement le développement du programme "Yvorne Grandeur Nature", qui a pour but de promouvoir une démarche globale plus respectueuses de l'environnement. En optant pour des méthodes de culture qui favorisent la biodiversité des plantes et des animaux, elle protège la santé des riverains. Ce programme n'engendre aucun frais pour la commune, car il est entièrement financé par diverses associations et l'Etat de Vaud.

3.4 BATIMENTS

Comme chaque année, les entretiens courants ont dû être entrepris.

Hangar et scierie

Plusieurs travaux d'assainissement au niveau des fenêtres et des portes ont été effectués, selon le préavis 24-01 adopté par le Conseil en mars 2024.

Pour se conformer au nouveau concept feu, différentes mesures correctives ont été également réalisées.

Il est prévu d'améliorer l'espace et les conditions de vie des employés de la voirie en transformant et en aménageant le hangar communal.

Dans ce but, plusieurs entreprises ont été sollicitées afin de présenter des offres qui ont été étudiées par la Municipalité.

Un préavis sera soumis au Conseil communal au printemps 2025.

Bâtiment des Dents du Midi

A la suite du décès d'une des locataires, son appartement a été entièrement remis à neuf (nouvelle cuisine, peinture et carrelage). Les huit boîtes à lettres situées à l'entrée du bâtiment ont été changées.

Bâtiment de la Diligence

Un audit CECB+ a été réalisé pour permettre à la Municipalité de prévoir un plan d'assainissement de ce bâtiment.

À la suite du litige avec le tenant du restaurant, la Municipalité a dû faire appel à un agent d'affaire (Etude Chiocchetti), pour régler son départ et établir l'état des lieux.

Afin de trouver un nouveau repreneur et ne pas être confrontée à nouveau aux problèmes rencontrés, la Municipalité a décidé de mandater une agence immobilière, Gendre & Emonet, qui fera le nécessaire.

L'ancienne salle de spectacle au-dessous du restaurant a été vidée, nettoyée et mise aux normes électriques pour permettre à la Confrérie des Loups d'entreposer son matériel qui se trouvait à l'abri PC.

Bâtiment du Collège

Toutes les fenêtres de ce bâtiment ont été remplacées, selon le préavis 24-01 adopté par le Conseil en mars 2024.

Les piliers de l'entrée de la cour ont été restaurés. La Municipalité attend de connaître l'avenir de l'école avant de décider si une barrière se justifie ou non.

Local de Jeunes (Ancien Stand)

A deux reprises, la Municipalité s'est rendue au local des Jeunes pour contrôler l'entretien de ce bâtiment. De manière générale, l'état était satisfaisant, à l'exception de la peinture des murs qui devra être refaite par la Jeunesse.

Chapelle

Ce bâtiment a été vendu le 19 mars 2024 pour la somme de CHF 5'500.00. Il a été décidé de procéder à la vente de ce bien, car les frais d'entretien et plus particulièrement de la réfection de la toiture n'auraient pas pu être supportés par les finances communales.

04. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

4.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS

| Parc. | Propriétaire(s) | Type d'ouvrage | Enquête publique | Permis de construire / autorisation municipale délivré(e) le | Permis d'habiter / d'utiliser délivré le |
|-----------------------|--|---|--------------------------|--|--|
| 1139 | Etat de Vaud | Remplacement du refuge par un couvert | Dispense | 18.10.2022 | 24.01.2024 |
| 109 | Bonzon Louis | Installation solaire | Dispense | 12.02.2024 | |
| 1228 | Siggen Stéphane | Installation solaire | Dispense | 12.02.2024 | |
| 1218 | Jaccard Olivier | Agrandissement du balcon | Dispense | 03.10.2023 | 07.03.2024 |
| 379 | Tschumi Monique | Remplacement d'une chaudière par une PAC | Dispense | 15.02.2022 | 21.03.2024 |
| 1455 | Lüthi Fabien et Morgane | Installation solaire | Dispense | 02.04.2024 | |
| 376 | Segui Nathanaël et Déborah | Rehaussement du muret de soutènement | Dispense | 16.04.2024 | |
| 1149 | Etat de Vaud | Réfection des toitures en anseilles | 27.01.2024 25.02.2024 | 16.04.2024 | |
| 829 | Monod Jean-Luc | Réfection de l'escalier et du balcon | Dispense | 16.04.2024 | |
| 424 | Bournoud Pierre-Alain et Nicolier Philippe | Aménagement de 3 mares en faveur de la biodiversité | 28.06.2022 28.07.2022 | 01.11.2022 | 01.07.2024 |
| 357 | Ristori Jean et Claudine | Remplacement d'une chaudière par une PAC | Dispense | 01.11.2022 | 01.07.2024 |
| 1266 | Commune de Corbeyrier | Démolition de la cabane de la Praille | 26.06.2024 25.07.2024 | 19.08.2024 | |
| 1135 | Hoirie Altwegg | Réfection et isolation de la toiture et pose de panneaux solaires en toiture | 06.07.2024 04.08.2024 | 19.08.2024 | |
| 1208 | Bournoud Claire et Max-Olivier | Isolation périphérique en toiture et façades | Dispense | 15.03.2021 | 26.08.2024 |
| 220 | Pauchard Pascal | Création d'une place de parc et chemin en pente douce et remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre | Dispense | 24.10.2022 | 02.09.2024 |
| 58 | Frénée Franck et Claret Patrick | Création d'un appartement | Dispense | 16.11.2023 | 02.09.2024 |
| 116 | Favre Jean-Louis | Construction d'une pergola | Dispense | 14.02.2023 | 02.09.2024 |
| 573 | Hentsch Pierre | Rénovation de la toiture et pose de panneaux solaires | Dispense | 03.09.2024 | |
| 298 | Melet Alexandre et Julie | Rénovations intérieures et partielles de la toiture | Dispense | 24.10.2016 | 04.09.2024 |
| 111 | Roduit Benjamin | Transformation et construction d'un escalier extérieur | 09.06.2020 09.07.2020 | 15.09.2020 | 18.09.2024 |
| 921 – 796 à 803 | Tauxe Marc | Pose de conduites eau et électricité et citerne enterrée, construction fosse à purin et place d'abreuvement | 05.07.2024 04.08.2024 | 26.09.2024 | |

| Parc. | Propriétaire(s) | Type d'ouvrage | Enquête publique | Permis de construire / autorisation municipale délivré(e) le | Permis d'habiter / d'utiliser délivré le |
|-------|---|---|--------------------------|--|--|
| 1432 | Beuchat-Bourcart Julie et Beuchat César | Changement de façades et d'isolation | Dispense | 26.09.2024 | |
| 1441 | Zurowski Emmanuel | Installation de gabions | Dispense | 01.10.2024 | |
| 540 | Ferrero Anne-Lise | Réfection de la toiture | Dispense | 01.10.2024 | |
| 887 | Ansermoz Huguette | Sablage des façades et rafraîchissement du sous-bassemement | Dispense | 01.10.2024 | |
| 816 | Anex Christophe | Rénovation du chalet et création traitement des EU | 13.04.2024 12.05.2024 | 09.10.2024 | |
| 1453 | Richard Thierry et Lüthi | Couvert à voiture | 06.08.2024 | 10.10.2024 | |
| 1455 | Fabien et Morgane | | 06.09.2024 | | |
| 641 | Roure Violaine | Démolition et reconstruction garage, atelier et local de stockage | 29.08.2018 27.09.2018 | 05.11.2018 | 30.10.2024 |
| 156 | Fidalgo Sergio et Purro Tatiana | Installation d'un cabanon de jardin | Dispense | 06.11.2024 | |
| 145 | Richner Pascal | Agrandissement d'une serre | Dispense | 06.11.2024 | |
| 537 | Roure Violaine | Installation solaire | Dispense | 26.11.2024 | |
| 1208 | Bournoud Max-Olivier | Installation solaire | Dispense | 26.11.2024 | |
| 357 | Ristori Jean et Claudine | Installation solaire | Dispense | 04.12.2024 | |
| 1078 | Communes de Corbeyrier et d'Yvorne | Construction d'un passage à gué | 31.01.2024 29.02.2024 | 25.06.2024 | 10.12.2024 |

La complexité de certains dossiers nécessite le concours de spécialistes, dans ces cas-là, la Municipalité fait appel à deux bureaux d'ingénieur-conseil et d'architecte : au Bureau 15 Sàrl et Aba Partenaires SA. Elle a pu suivre une présentation aux communes afin d'optimiser le traitement des autorisations de construire.

4.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan d'Affectation Communal (PACom)

Le nouveau PACom a été mis à l'enquête publique du 22 janvier au 19 février 2024.

24 oppositions sont parvenues à la Municipalité qui les a toutes traitées lors de séances de conciliation avec les propriétaires. Elle était accompagnée par le bureau RWB et, dans certains cas, par l'avocat de la commune, Me Mathey.

Les rapports de ces séances ayant été envoyés au responsable du canton, celui-ci s'est rendu sur place, en octobre, pour constater si certaines parcelles pouvaient être revues et corrigées en faveur des propriétaires.

En fonction des résultats, une nouvelle enquête publique complémentaire aura lieu en 2025.

Antenne Sunrise

En novembre 2024, la Municipalité, ayant fait recours contre l'implantation d'une antenne Sunrise sur son territoire, a eu gain de cause. Le problème de l'alimentation en électricité à cet endroit a certainement joué en sa faveur.

Chemin de Derrière la Terre

En novembre 2024, un nouveau passage à gué ainsi que deux nouveaux renvois d'eau ont été inaugurés au Chemin de Derrière la Terre. Ceux-ci ont été offerts et installés par la commune de Leysin, en raison des dégâts survenus en 2018 après l'ouverture inopinée des vannes du lac d'Aï.

4.3 ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX – VOIRIE

Véhicules

Depuis que nous avons fait l'acquisition d'une remorque, les transports réalisés par le transporteur Aebi sont nettement réduits et cela a permis de ménager ce véhicule et de réaliser des économies.

Machines

Un poste à souder a été acheté. M. Julien Fischer, employé de voirie, utilise ce matériel fréquemment pour divers travaux de rénovation et d'entretien sur l'ensemble du territoire communal, cela évite de nombreux frais supplémentaires et permet de soulager les finances communales.

Panneaux de signalisation

Des travaux de marquage au sol ont été effectués au bas du village. Cette année la création de

- deux places de parc de durée limitée à 15 minutes devant l'Epicerie des Robaleux, et
- deux places réservées à l'administration le long de la Route de Derrière le Collège

ont été créées, à l'instar de places de stationnement pour les deux roues.

Entretien du réseau routier

Comme chaque année, le Groupe Künzli SA assure l'entretien des sacs de routes. Le fauchage des bords de routes communales est assuré par l'entreprise ETA Beau Crêt Sàrl.

La société Divico-Kutter SA a procédé aux travaux suivants :

- le changement d'un regard à la Route du Trébuit,
- le changement de trois regards à la Route de Laly, au niveau de l'Epicerie des Robaleux,
- la réfection de la couche de roulement du Chemin des Ravires. Malheureusement, il a été constaté après coup que de l'eau stagnait à un endroit,
- le pontage de fissures,
- la réparation des nids de poules, d'un montant total de CHF 10'770.00, effectuée à

- la Route des Agittes 12 (140 m²)
- la Route des Agittes, à 50 mètres avant le Chemin de la Grosse Pierre (135 m²)
- la Route de la Grosse Pierre

Travaux

Goudronnage à chaud :

L'Entreprise Echenard a effectué des travaux de réfection du revêtement bitumineux devant la Scierie, au Chemin de la Barme et à l'entrée de Luan, sur la Route des Agittes.

Route de Boveau :

Un caisson de soutènement a été réalisé par le Groupement Forestier des Agittes à la suite des intempéries survenues le 1^{er} août dernier, un préavis avait été soumis au Conseil communal au préalable. Toutefois, par méconnaissance des lieux de passage des conduites d'eau d'Yvorne, l'une d'elles a été arrachée. Afin de pallier ce manque, il a été demandé l'accès à leur réseau d'eau potable.

Déneigement

Les employés communaux se sont chargés du déneigement cet hiver. Les conditions exceptionnelles rencontrées les 24 et 25 décembre ont été gérées au mieux, compte tenu de la quantité de neige tombée sur une si courte période. Un plan de déneigement a été mis en place.

Silo à sel

Depuis l'implantation du silo à sel qui facilite beaucoup le travail des employés de la voirie il est constaté que la quantité de sel utilisée est en augmentation.

Eclairage public

Les deux mâts défectueux détectés l'année dernière ont été remplacés. La modernisation de l'éclairage public permettra de diminuer les nuisances lumineuses dès 2025.

Police

Les statistiques émises par la Gendarmerie mettent au jour l'augmentation de leurs interventions à Corbeyrier, liées à des fugues et notamment à des troubles de l'ordre public.

Un très grand dispositif a été déployé par la Gendarmerie, lors d'une Rave-Party sauvage organisée sur le site du Lac Pourri, le samedi 1^{er} et le dimanche 2 juin. De nombreux hommes et de gros moyens ont été dépêchés sur place. Cette intervention a permis de saisir la majeure partie du matériel de diffusion audio et stéréo et d'arrêter plusieurs personnes faisant l'objet de mandats d'arrêt.

4.4 PARCS ET CIMETIERE

Comme chaque année l'entretien courant du cimetière est effectué.

4.5 GESTION DES DECHETS ET DECHETTERIE

Déchets collectés en 2024

Le relevé des principaux déchets ménagers et issus de la déchetterie

| Tonnage | Type de déchets | Destination |
|---------|---------------------|------------------------|
| 73.660 | Déchets ménagers | SATOM |
| 11.040 | Déchets encombrants | SATOM |
| 21.190 | Papier – carton | Retripa SA |
| 22.220 | Verre | Vetro Swiss |
| 1.362 | PET | Pet-Recycling Suisse |
| 7.800 | Inertes | Carrières d'Arvel SA |
| 2.700 | Textiles | Valtex Multiservice SA |
| 1.190 | Ferraille | Birchler Recycling |

Déchetterie

Les employés de la voirie ont pris en charge l'entretien habituel et veillé au bon fonctionnement de la déchetterie, mais le temps consacré à gérer les incivilités, comme le mauvais tri de certains déchets (benne à papier, dépôt sauvage, etc.) les empêche d'avancer sur d'autres tâches essentielles, générant ainsi une perte de temps et des coûts inutiles pour la collectivité.

Gestion des déchets ligneux et impact financier

La Municipalité ne peut plus accepter de traiter les déchets ligneux par le biais du GFA en raison de la qualité insatisfaisante du bois déposé (mélange de terre, feuilles, haies de thuyas, etc.). Ils endommagent le matériel et péjorent l'efficacité du déchiquetage.

En conséquence, la commune a dû faire face à des frais imprévus de l'ordre de CHF 1'746.00 pour en éliminer 30 m³ à Ecovalbois SA à Collombey.

Ces coûts, supportés par un compte autofinancé, ne peuvent être répétés sans risquer une augmentation des taxes. C'est pourquoi, depuis le mois d'avril 2024, la déchetterie n'accepte plus ces déchets. Il est conseillé à la population de les broyer et de les intégrer à leur compost.

Compost

La commune produit de plus en plus de compost, ceci lié aux déchets compostables apportés par les citoyens. La gestion de ce compost nécessite une grande rigueur et beaucoup de travail pour garantir sa qualité. Une fois prêt, ce compost est d'excellente qualité et peut être récupéré gratuitement.

La Municipalité encourage vivement les citoyens à venir récupérer cette ressource idéale pour enrichir jardins et plantations. Il s'agit d'une matière précieuse, issue de vos propres déchets. Cela permet non seulement de valoriser les déchets compostables, mais aussi d'éviter l'accumulation de compost en excédent.

05. ECOLE, FORMATION, ACCUEIL PETITE ENFANCE, CULTES

5.1 ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE

Au niveau de l'enclassement, on comptabilise 10 enfants à Corbeyrier, 10 à Yvorne et 24 à Aigle. 24 élèves mangent à la cantine.

Afin que les élèves enclassés à Corbeyrier puissent pratiquer leur activité physique en toute sécurité à la salle de gym d'Yvorne, Mme Silvana Cognigni, auxiliaire d'accompagnement, se charge de veiller sur eux durant les déplacements. Nous avons deux auxiliaires en suppléance, Mmes Barbara Genillard et Cristel Nicolier.

Les lacunes et les obsolescences constatées dans la convention d'entente intercommunale ont décidé les municipalités d'Aigle, d'Yvorne et de Corbeyrier à la réviser. Les principaux changements concernent :

- La détermination de critères de calcul uniformes pour déterminer le coût d'un élève inscrit dans une commune voisine, afin de faciliter la refacturation entre partenaires
- La représentation des municipalités au sein du bureau de référence, ainsi que la désignation de sa présidence
- La définition de la responsabilité concernant le transport des élèves

Cette nouvelle convention sera soumise au Conseil communal dans le courant de l'année 2025.

5.2 CULTES

M. Guy Bochud, Municipal, a assisté les 19 mars et 26 novembre 2024 à l'assemblée de paroisse à Aigle.

Au 31 décembre 2024, la commune recensait :

| Statistiques religieuses | |
|--------------------------|-----|
| Protestants | 196 |
| Catholiques | 63 |
| Autres et non renseignés | 195 |

Les personnes n'ont plus l'obligation de déclarer leur confession à leur arrivée.

06. SECURITE PUBLIQUE

6.1 CONTROLE DES HABITANTS

Mme Ingrid Coppex est également désignée Préposée au Contrôle des habitants. Les tâches lui incombant sont :

- ♦ Enregistrement des arrivées, des départs, des déménagements, des naissances, des décès, des mariages, des divorces (y.c. le contrôle de l'autorité parentale), des séparations, des naturalisations, des déménagements et tous changements d'état civil
- ♦ Corrections et mises à jour des données spécifiques propres au registre
- ♦ Demandes d'établissement des cartes d'identité
- ♦ Octroi, prolongation et modification des différents permis de séjour, établissement, etc., pour les ressortissants étrangers
- ♦ Production d'attestations diverses (attestations d'établissement, demandes de renseignements, certificats de vie, certificats de bonnes mœurs, etc.)
- ♦ Mise à jour des mesures de protections (tutelles)

Le tout, en veillant à la protection des données et en prenant les mesures nécessaires de confidentialité.

6.2 GENDARMERIE

La Municipalité collabore avec le poste de Gendarmerie à Aigle. Des contacts sont régulièrement pris par téléphone. Un rapport mensuel de leurs interventions est transmis et une rencontre annuelle en découle pour la transmission d'un compte rendu plus détaillé.

6.3 SERVICE DU FEU

La Commission consultative du feu (CCF) du SDIS Chablais, qui englobe les communes d'Aigle, d'Yvorne et de Corbeyrier, s'est réunie à plusieurs reprises en 2024. Le SDIS est intervenu à trois reprises sur le territoire communal durant l'année 2024.

Le Détachement Premier Secours de Corbeyrier (DPS) est fort de 15 membres. Il est commandé par le Lieutenant Sylvain Genillard.

6.4 PROTECTION CIVILE

Le Conseil intercommunal de l'ORPC du district d'Aigle s'est réuni à deux reprises, le 23 avril et le 10 septembre 2024. La Commune de Corbeyrier est représentée à l'Assemblée intercommunale par M. Guy Bochud, Municipal et par M. Sylvain Genillard, Conseiller communal. Le commandement est assuré par le Major Ugo Fastiggi.

07. AFFAIRES SOCIALES

7.1 REPAS DES AINES

Le traditionnel repas a été organisé le mardi 3 septembre à midi à la salle communale. Grâce au beau temps, l'apéritif a été servi à l'extérieur, devant le bâtiment du collège. Les convives ont fortement apprécié l'excellent repas préparé par la [Boucherie Nicollier](#), qui s'est composé d'une salade mêlée en entrée, suivie par des tranches de rôti à la broche, accompagnées de légumes et de pommes de terre au four et enfin, une mousse de fruits.

Un sondage a été distribué afin de recueillir les avis des participants sur ce qui pourrait être envisagé pour le prochain rendez-vous, un repas traditionnel, un autre type de repas, une sortie récréative ou un événement à un autre moment de l'année.

7.2 JUBILAIRES

Il faudra attendre l'année prochaine pour célébrer un jubilaire. En 2024, aucun habitant n'a eu l'occasion de célébrer son 90^{ème} anniversaire.

7.3 ASANTE SANA

Changement de présidence et nouvelle direction

Monsieur Salvi quitte la présidence d'Asanté Sana après une période de défis budgétaires importants.

En attendant la prise de fonction de la nouvelle présidente, Madame Christine-Ambre Félix, l'intérim a été assuré avec compétence par Madame Caroline [Gilgen](#) et Monsieur Jean-Pierre Monney. Bien que la situation actuelle ne soit pas idéale, l'équipe s'engage à tout mettre en œuvre pour améliorer la gestion et assurer la stabilité de l'association. Madame Félix a pris ses fonctions le 1er septembre 2024. Elle apportera son expertise en management, soins et qualité, avec pour objectif de stabiliser et de développer Asanté Sana.

Pour plus d'informations, le rapport 2024 est disponible sur le site internet d'Asanté Sana : [Rapports annuels - CMS de l'Est vaudois – ASANTE SANA](#)

08. SERVICES INDUSTRIELS

8.1 SERVICE DES EAUX

Réseau communal

Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) :

Les communes d'Yvorne et de Corbeyrier ont décidé de réaliser un PDDE commun. L'entreprise SH Ingénieurs Sàrl, a reçu le mandat pour sa rédaction.

Ce nouveau plan directeur permettra de planifier les réseaux d'eau des deux villages comme une seule entité. Une importante synergie sera possible, avec à la clé des économies significatives pour les deux villages et une sécurisation de l'approvisionnement en eau de Corbeyrier.

Concessionnaire du réseau d'eau potable

En 2023-2024, la commune ne bénéficiait plus que d'un seul concessionnaire pour intervenir sur le réseau d'eau. Des demandes de candidatures ont été envoyées à différentes entreprises de la région. L'entreprise sanitaire Robert Naef SA a répondu avec satisfaction au cahier des charges imposés et elle est dorénavant autorisée à intervenir avec Stéphane Piguet SA sur le territoire communal.

Sources

Source de Luan (Ovaille et Pré du Lac) :

Le 18 janvier 2024 la chambre de rassemblement du captage de Pré au Lac est à nouveau inondée comme le 15 novembre 2023. Heureusement, le boîtier de commande de raccordement des instruments de mesures avait été déplacé, il n'a subi aucun dégât. Afin d'en analyser les causes, MM. Sylvain Haldimann (SH Ingénieurs Sàrl), Aurèle Jean Parriaux, Prof. EPFL, Dr Sc. Géologue et hydrogéologue conseil et le Municipal, Christian Roubaty se sont retrouvés sur place le jour même.



Chambre de rassemblement

La turbidité trop élevée a fortement perturbé notre approvisionnement tout au long de l'année. De nombreuses actions ont été entreprises pour tenter de déterminer les causes et d'envisager des solutions.

Le 22 mai 2024, un passage de caméra a été effectué par l'entreprise AITV pour contrôler si la conduite qui relie les captages Pré au Lac à la chambre de rassemblement était en bon état. Cette intervention n'a dévoilé aucune défectuosité.

Ensuite le 9 juillet 2024, c'est au tour de la conduite du trop-plein de la source du Pré au Lac de subir une intervention de contrôle. Cette conduite est également dans un état correct. Grâce à ces contrôles visuels, plusieurs branchements ont été découverts. Toutefois, comme à ces points de connexion, aucune chambre n'existe, il a été impossible de suivre ces branchements pour contrôle de leur état. Les points ont été marqués pour permettre des travaux ultérieurs.

Lors des fortes précipitations des 26 et 28 septembre dernier, il a fallu affréter deux camions citerne d'eau potable pour assurer l'approvisionnement du village. La population n'a pas manqué d'eau.

Les dernières analyses montrent que le débit du trop-plein de Pré au Lac est trop faible. Lors de fortes précipitations une trop grande quantité d'eau charge le captage de l'Ovaille, qui se trouve en aval de la chambre de rassemblement de Pré au Lac. Dès que le débit des sources sera plus faible, un contrôle par caméra sera entrepris dans cette conduite de trop-plein. Les débits de cet automne n'ont pas permis cette expertise. A ce jour, il y a beaucoup trop d'eau et c'est impossible d'intervenir sur cette conduite.

Réservoirs

La porte du réservoir de Luan qui n'aurait plus pu assurer son rôle à cause de son mauvais état a été remplacée par une porte étanche. Ces travaux ont nécessité une vidange complète du réservoir avec une coupure de la distribution en eau à Luan. Les travaux se sont révélés très compliqués. Il a fallu deux jours de pompage pour remplir le réservoir avec la réserve incendie.

La vanne flotteur du réservoir du Molard était défectueuse, elle a dû être remplacée en urgence et le coût de cette intervention s'est chiffré à CHF 3'537.45. Pendant deux semaines, le débit des sources à Luan a dû être régulé au moyen d'une vanne manuelle. Afin de garantir une alimentation ininterrompue sur l'ensemble du village, deux visites quotidiennes 7 / 7 jours ont été nécessaires.

Une mesure de niveau du réservoir de Luan, connecté à la télégestion, avait été installée. Cette modification était nécessaire. L'ancien système mécanique d'enclanchement des pompes ne pouvait pas être fermé de manière étanche et ne répondait plus aux normes. Cette nouvelle installation permet de visualiser à tout moment le niveau du réservoir et de commander de manière plus souple l'enclanchement des pompes. Ainsi, l'eau peut être pompée toutes les nuits au bas tarif de l'électricité.

Une nouvelle mesure de niveau du réservoir du Molard a également été installée. L'ancien système n'était pas intégré avec la télégestion et comme le contrat de 5 ans touchait à sa fin, nous avons opté pour une solution intégrée au niveau de la télégestion et des alarmes.

Télégestion

Le système de télégestion a été mis à jour avec une nouvelle fonction (AquaPilet Webvisu). Cette nouvelle fonctionnalité permet une gestion à distance facilitée et plus efficace.

Fuites

Le mercredi 21 février 2024, deux fuites ont été réparées au Chemin des Ravires.



Fuite d'eau potable

L'équipement communal a permis de détecter plusieurs autres fuites sur le réseau. Ces fuites étaient situées chez des particuliers, ces derniers ont dû procéder au remplacement de leur conduite. Il s'est avéré qu'elles étaient irréparables.

La durée de vie moyenne d'une conduite d'eau est de 80 ans. De nombreuses conduites de bâtiments de la commune sont en fin de vie.

Réseau d'eau

La conduite depuis l'extrémité Est du parking du bâtiment des Dents du Midi allant jusqu'à la fontaine au centre du village a été remplacée, ainsi que toutes les vannes de ce tronçon (voir PM-24-03).



Tranchée à la Route de Boveau

8.2 EGOUTS ET EPURATION

STEP AERA

Les travaux de construction de la future STEP régionale avancent bien.

La première étape sera terminée pour juillet-août 2025. Cette première étape permettra le traitement des eaux des communes d'Aigle, d'Yvorne et de Corbeyrier. Quant à lui, le raccordement de la commune de Leysin est retardé, car la conduite et la station de turbinage ne seront pas prêtes avant 2026.

La dernière étape concerne le raccordement de la commune d'Ollon et le traitement des micros-polluants.

Dégrilleur de Corbeyrier (propriété de la STEP AERA)

Le rinçage automatique du dégrilleur était bruyant et gênait le voisinage. Le bâtiment a été isolé phoniquement par des artisans de Corbeyrier. Le coût de ces travaux est à la charge de l'AERA.

Un DDP (Droit Distinct et Permanent) pour la surface du terrain du dégrilleur a été constitué.

Station de relevage

La sonde qui commandait les pompes de la station de relevage au stand de tir était défectueuse et son remplacement a été effectué en urgence.

8.3 ENERGIE

Avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, la commission énergie a travaillé en 2024 pour la certification Cité de l'Energie 2025-2029. Le Re-audit de la commune aura lieu en juin 2025.

Le Parc a réalisé une analyse de la mobilité avec la HES-SO Valais. Cette statistique porte sur les informations de 24'000'000 voyages sur les communes du Parc qui se réfèrent aux données mensuelles, jours ouvrables et weekends compris. (Source des données : Swisscom)

Le projet CEVALER (Communauté Energétique pour la VALorisation Locale des Energies Renouvelables) avec la HES-SO est abandonné à la suite des coupes budgétaires des chambres fédérales.

09. CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, la Municipalité se plaît à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil et le remercie de son appui et de sa confiance.

La Municipalité adresse également ses remerciements à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, toutes celles qui sont engagées dans les sociétés locales, ainsi qu'au personnel communal d'avantage sollicité par le volume en augmentation et la complexité des tâches à accomplir.

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

Vu le rapport sur la gestion pour l'année 2024

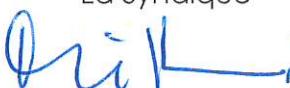
Ouï le rapport de la commission de gestion

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2024
2. de donner décharge la Municipalité pour sa gestion de l'année 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

 Monique Tschumi



La Secrétaire

 Ingrid Coppex

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 MAI 2025.

Déléguée municipale : Mme Monique Tschumi, Syndique

NOTES